

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2016

DEBUT DE SEANCE A 20 h

### **PRESENTS :**

Mr Mazat Roger, Mme Oliveira Dos Reis Marie-Christine, M Péméant Joannès, Mme Brun Patricia, M Rouveyrol François, Mme Logerot Laurence, M Blanc Claude, Mme Rousselle Véronique, M Avenas Pierre, M Roure Paul-Henri, Mme Civiale Micheline, Mme Buisson Elisabeth, M Moins Christophe

### **PROCURATIONS :**

M Chautard Laurent à Mme Brun Patricia, Mme Dejours Dominique à Mme Civiale Micheline

### **SECRETAIRES :**

Mme Micheline Civiale et M. Pierre Avenas.

Lecture par M Mazat du compte rendu du dernier conseil du 17 Mars 2016

En ce qui concerne les taxes M Mazat souligne qu'il n'y aura pas de changement

Examen et vote des budgets primitifs 2016 :

Budget général de la commune

Budget de l'A.E.P

Budget du lotissement

### **Quelques questions ont été soulevées :**

Mme Rousselle soulève la question au sujet de la borne électrique, à savoir a-t-elle été budgétisée? La réponse est oui. Elle se situera à la place du stationnement handicapé, qui lui-même se déplacera côté transformateur.

**Batiment Antex** : les praticiens ont été consultés l'étude est en cours et certainement reportée en septembre.

Agrandissement de la déchetterie : La CAPCA doit prendre une partie du terrain, l'étude a été lancée pour 30.000 euros.

Mme Rousselle remarque que la ligne (frais de télécom) a augmenté. Il est prévu la SDSL qui donnerait un meilleur débit.

Par contre il est préconisé de rester chez Orange pour un montant de 410 Euros par mois pour une plus grande sécurité.... A suivre!

Mme Buisson soulève le fait que les frais de transport scolaires sont identiques alors que la cantine des platanes est prévue à la chemina pour la rentrée prochaine, donc sans transport. Il lui est répondu que le projet n'est toujours pas finalisé d'où la même ligne budgétaire.

Mme Buisson soulève de même, que le budget des subventions a été revu à la baisse, elle s'interroge pour l'attribution de 2016 si cela sera suffisant!

Votés à l'unanimité

**Surveillant de baignade :**

La commission a retenu M Julien Zilli de Guenanges (57) qui a tous les diplômes requis .

**Extension terrasse cafetiers :**

L'autorisation pour l'occupation de 30 m2 annuelle sera fixée à 500 euros

Pour l'obtention de m2 supplémentaires la demande devra être effectuée par écrit et sera facturée sur la base de 7euros le M2

L'extension de la terrasse sera autorisée du 1<sup>er</sup> Mars au 30 Novembre.

Voté par 14 pour

1 contre

**Attribution de subvention pour l'APAM :**

M LE Maire expose au conseil le montant de l'attribution de subvention pour le comité des fêtes, précisant que cette subvention est versée courant de ce mois pour pouvoir organiser sereinement les ST SOFOLIES.

Mme Buisson fait remarquer que l'APAM avait demandé pour 2015 3500€ Mme Brun lui précise qu'un montant de 3000€ avait été versé en Avril 2015 et que les attributions de subventions étaient votées généralement en Octobre de chaque année et que en ce qui concerne l'APAM une rallonge de 150€ avait été votée pour 2015!

Un débat s'en suit sur la date du versement des subventions, Mr le Maire préconise que les subventions soient versées à toute les associations juste après le vote du budget.

Fin du conseil à 10 H 30